

La population de la colonie lorsque Mgr de Laval cessa d'être évêque de Québec, était de 11,249 âmes.

### Deuxième évêque de Québec :

*Mgr JEAN-BAPTISTE de la CROIX-HEVRIÈRES*  
*de SAINT-VALLIER.*

(1688-1727)

### Gouverneurs

DE FRONTENAC (1689-1698)

DE CALLIÈRES (1698-1703)

DE VAUDREUIL (1703-1725)

Mgr de Saint-Vallier, né à Grenoble, le 14 novembre 1652, d'une famille noble, était aumônier d'un régiment lorsque ses éminentes qualités le firent désigner à Mgr de Laval pour le siège épiscopal de Québec. (1)

Il fut sacré évêque le 25 janvier 1688, à Saint-Sulpice de Paris, par Mgr Jacques Nicolas Colbert coadjuteur de l'archevêque de Rouen. Les bulles de nomination étaient datées du 7 juillet 1687.

Mgr de Saint-Vallier arriva à Québec le 15 août 1688, décidé à s'attacher à son pays d'adoption et à se dévouer complètement au bien spirituel de ses diocésains.

Il repassa en France en 1691, pour y traiter quelques affaires affectant les intérêts de son diocèse, entre autres le règlement des droits respectifs de l'évêque, du chapitre et du séminaire de Québec.

Les deux arbitres chargés de dresser ce règlement furent l'archevêque de Paris et le P. de la Chaise.

Les principales clauses du règlement proposé par les arbitres, étaient les suivantes :

1° Le nombre des directeurs du séminaire était réduit à cinq ; ils devaient s'occuper principalement à former les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique ; ils pouvaient aussi se dévouer aux missions, mais avec le consentement de l'évêque ;

2° Aucun ecclésiastique n'avait le droit de s'agréger au séminaire, sans la permission de l'évêque ;

---

(1) L'aïeul de Mgr de St-Vallier, après être devenu veuf, devint évêque de Grenoble, et eut d'abord pour coadjuteur, et ensuite pour successeur, son fils, oncle du deuxième évêque de Québec.